



Casse de la douche par mon locataire

Par **jetscan54**, le **06/06/2018** à **11:25**

Bonjour,
je loue un appartement en meublé.
Ma locataire me demande de réparer le bac de la cabine de douche qui s'est fissuré.
Je dois changer la cabine car elles sont irréparables.
devis 1600€. Je pense que je dois me plier à ses exigences, qu'en pensez vous ?

J' ai déjà fait intervenir un plombier il y a 6 mois pour une fuite suite à un changement de flexible qu'elle avait entrepris de faire. Puis une autre intervention avec cette même locataire sur la bonde qui devenait fuyarde.
la salle de bain a été refaite il y a 5/6ans.
Merci pour vos conseils
olivier

Par **Lag0**, le **06/06/2018** à **11:39**

Bonjour,
La réparation est effectivement à votre charge, sauf à pouvoir démontrer une faute du locataire...

Par **morobar**, le **06/06/2018** à **19:05**

Bonjour,

[citation]Je dois changer la cabine car elles sont irréparables. [/citation]

La cabine et la locataire ?

[citation]devis 1600€[/citation]

Une cabine en Lapis-lazuli ?

Ce cout parait excessif.

Par **jetscan54**, le **07/06/2018** à **09:00**

oui je trouve aussi